Loire-Atlantique

Mairie de La Regrippière

DEL- 2026 - 0063

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 16

OBJET :

DÉCLARATIONS DE BIENS SOUMIS AU DROIT DE PRÉEMPTION

L'an Deux Mille Vingt-six, le jeudi 8 octobre
Le Conseil Municipal de LA REGRIPPIERE 44330
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 20 H
A la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal EVIN, Maire
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er octobre 2026

PRÉSENTS : M EVIN P., François LUCAS, Vanessa DHENIN, Franck BOUCHEREAU, Bérengère LAMBERT, Alexandre BARON, Julien KOSIR, Peggy LAURENT, Gwenola MOURAUD, Quentin PAQUEREAU, Clémence PETITEAU, Gwladys PROUST, Bérénice RICHARD, Sandra TIENNAULT, Steven VAIDIE

EXCUSÉS : Cédric CARETTE, Matthieu DEROUET, Cécilia FONTENEAU, Bernard SOURISSEAU,

POUVOIR : Bernard SOURISSEAU a donné pouvoir à Mme Bérengère LAMBERT

SECRETAIRE : Mme Clémence PETITEAU

Il est donné lecture de déclarations d'intention d'aliéner sur lesquelles la commune a le droit de préemption, à savoir :

Déclaration reçue le 17/09/2026

-	Parcelle E929	Chemin du Moulin Blanc	3 641 m2
-	Parcelle E930	Chemin du Moulin Blanc	62 m2
-	Parcelle E940	Chemin du Moulin Blanc	60 m2

Appartenant à Monsieur et Madame FOULONNEAU, demandé par Maître Cyrille PENARD, notaire à Vallet (Loire Atlantique)
Parcelles situées en zone Ub et A

Loire-Atlantique

Déclaration reçue le 28/09/2026

Mairie de La Regrippière

-	Parcelle E346	8 Place de l'Eglise	103 m2
-	Parcelle E1636	8 Place de l'Eglise	20 m2
-	Parcelle E1639	8 Place de l'Eglise	34 m2
-	Parcelle E1641	8 Place de l'Eglise	136 m2
-	Parcelle E1642	8 Place de l'Eglise	101 m2

Appartenant à Monsieur Arnaud LEPAROUX, demandé par Maître Cyrille PENARD, notaire à Vallet (Loire Atlantique)
Parcelles situées en zone Ua et N

Après avoir pris connaissance de ces déclarations et après discussion,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **RENONCE** à son droit de préemption sur ces biens.

Le Maire est chargé de transmettre ces déclarations.

ACCUSE DE RECEPTION
PREFECTURE VIA FAST
Le 9 OCT. 2026

Certifié exécutoire par le Maire
Publié ou notifié le : 12 OCT. 2026

Pour extrait conforme au Registre
Fait aux jour, mois et an ci-dessus,

Le Maire,
Pascal EVIN

11, Place de l'Eglise - 44330 La Regrippière - Tél. 02 40 33 63 14
contact@mairie-laregrippiere.fr